

PROJET

PLAN D' ACTIONS - 2017 / 2022

Chacune des 16 priorités retenues par **Cap'devant !** dans son projet associatif est assortie d'une série d'**objectifs opérationnels**.

Chaque objectif opérationnel vise un **résultat attendu spécifique, concret, réaliste, précis, mesurable, éthique et défini dans le temps**.

Pour chacune des 16 priorités énoncées dans le projet associatif, **un ou deux objectifs opérationnels ont été identifié comme étant majeur et devant être mis en œuvre avant l'échéance fixée.** (Grisé et surligné en caractères gras)

Axe 1 : Personnalisation de l'accompagnement

- 17 objectifs opérationnels -

1.1 Garantir à chaque personne accueillie la définition d'un projet d'accompagnement unique et personnalisé, et élaboré avec elle

N°	Objectif opérationnel	Echéance	Avancement
1.1.1	Elaboration d'un projet d'accompagnement personnalisé écrit pour chaque personne accueillie, et au plus tard dans les 6 mois suivant son admission dans l'établissement ou le service	Décembre 2017	98%(*)
1.1.2	Evaluation et actualisation de chaque projet d'accompagnement personnalisé, au moins une fois par année	Décembre 2017	95%(*)
1.1.3	Insertion dans chaque document «projet personnalisé d'accompagnement » d'un item permettant à la personne accueillie ou à son représentant légal d'exprimer par écrit ses attentes et ses désirs	Décembre 2017	80%(*)
1.1.4	Assurer une cohérence entre les projets personnalisés quand une personne accueillie bénéficie de l'accompagnement de plusieurs structures, <u>pour les personnes qui le souhaitent.</u>		—

(*) Ces données seront à actualiser par les administrateurs délégués

1.2 Changer le regard sur la personne en situation de handicap et privilégier la prise en compte de son potentiel

N°	Objectif opérationnel	Echéance	Avancement
1.2.1	Proposition d'activités valorisantes et accessibles favorisant l'intégration sociale de la personne accueillie. Inscription dans son Projet d'Accompagnement Personnalisé.	Permanent	100%
1.2.2	Présentation systématique des potentiels et des points à soutenir ou à accompagner, dans chaque bilan, compte rendu, projet,... du Projet d'Accompagnement Personnalisé	Permanent	100%(*)
1.2.3	Mise en place d'actions de formation ciblées en direction des personnels sur <ul style="list-style-type: none"> - le handicap accompagné par l'établissement ou le service - le respect de l'intimité de la personne accueillie 	Décembre 2017	80%
1.2.4	Ouverture de l'établissement au grand public à l'appui d'animations et d'opérations de type « portes ouvertes »,...	Décembre 2017	70% avec partenaires

(*) A vérifier auprès des personnes accueillies

1.3 Garantir le droit à l'expression et la participation de chaque personne accueillie

N°	Objectif opérationnel	Echéance	Avancement
1.3.1	Participation physique de chaque personne accueillie (et/ou de son représentant légal) à toute instance qui concerne la définition, la mise en œuvre et le suivi de son projet personnalisé (synthèse, suivi de projet,..)	Décembre 2017	80%
1.3.2	Accompagnement de la personne accueillie qui en a exprimé la demande par une personne de son choix pour formuler un avis, exprimer une demande,...	Permanent	100%
1.3.3	Mise en place d'une réunion des personnes accueillies préalable à la tenue d'un Conseil de la Vie Sociale.	Permanent	100%
1.3.4	Rédaction d'un compte-rendu des délibérations du Conseil de la Vie Sociale.	Permanent	100%
1.3.5	Réunir au moins trois fois par an le Conseil de la Vie Sociale.	Décembre 2017	95%

1. 4 Garantir l'expression de la vie affective et sexuelle de chaque personne accueillie

N°	Objectif opérationnel	Echéance	Avancement
1.4.1	Mise en place de groupes de paroles pour les personnes accueillies	Décembre 2017	En cours
1.4.2	Formation et accompagnement des professionnels des établissements sur cette thématique	Décembre 2018	30%
1.4.3	Mises en place de lieux d'expression et accompagnement pour les familles	Décembre 2017	En cours
1.4.4	Mise en place d'une charte sur VAS rappelant les droits des personnes et diffusée dans tous les établissements.	Décembre 2018	A faire

Axe 2 : Accompagnement et implication de la famille

- 16 objectifs opérationnels -

2.1 Associer la famille à l'élaboration et au suivi du projet d'accompagnement de la personne accueillie

N°	Objectif opérationnel	Echéance	Avancement
2.1.1	Dates des rencontres référent, des réunions de synthèse et suivi de projet,...communiquées par écrit aux familles 1 mois à l'avance (*). (Objet RDV précisé / documents afférents à l'objet de la réunion joints)	Décembre 2017	60% A voir avec Directeurs
2.1.2	Planification de rencontres semestrielles entre la famille et le référent du projet d'accompagnement personnalisé (**)	Décembre 2017	50%
2.1.3	Transmission à la famille d'une copie du projet d'accompagnement personnalisé validé pour leur enfant / pour leur parent (*)	Décembre 2017	85%

(*) Sous réserve du consentement de la personne accueillie quand elle est majeure capable

(**) Sous réserve du consentement de la personne accueillie quand elle est majeure capable et selon les besoins

2.2 Favoriser la participation et l'implication des familles dans la vie des établissements

N°	Objectif opérationnel	Echéance	Avancement
2.2.1	Organisation par l'établissement d'une réunion annuelle avec l'ensemble des familles	Décembre 2017	80%
2.2.2	Information des familles de l'organigramme de l'établissement par voie d'affichage et/ou courrier	Décembre 2017	50%
2.2.3	Diffusion des comptes rendus des Conseil de Vie Sociale à l'ensemble des familles des personnes accueillies dans l'établissement par voie d'affichage et /ou courrier	Décembre 2017	60%
2.2.4	Sollicitation individuelle des familles pour les inciter à se porter candidats à la représentation des familles au sein du Conseil de la Vie Sociale	Décembre 2017	90%
2.2.5	Transmission à chaque famille, lors de l'admission, du livret d'accueil et du règlement de fonctionnement de la structure.	Décembre 2017	80%
2.2.6	S'assurer lors des réunions de synthèse que toutes les familles ont bien ces documents	Décembre 2017	
2.2.7	Mettre sur le site internet, la version actualisée du projet d'établissement, du livret d'accueil et du règlement de fonctionnement de la structure.	Site internet	En cours

2.3 Favoriser la participation et l'implication des familles dans la vie de l'association

N°	Objectif opérationnel	Echéance	Avancement
2.3.1	Diffusion des documents présentant l'association (projet associatif, acteurs et offre globale de l'association) sur le site internet ou/et documents papiers	Décembre 2017	Fait
2.3.2	Organisation d'une consultation des personnes accueillies et des familles par des entretiens qualitatifs (CVS dédiés) et quantitatifs (questionnaire en ligne). Le fruit de la consultation devra contribuer à la révision du projet associatif	Décembre 2018	En cours
s2.3.3	Organisation d'un événementiel (conférence, table ronde, projection, ...) dans le cadre de l'assemblée générale annuelle	Décembre 2018	A organiser
2.3.4	Favoriser les échanges entre les familles, les personnes accueillies, entre les familles et les établissements :	Décembre 2018	En cours
2.3.5	Réfléchir autour d'un intranet ou autres médias sociaux existant avec blog dédié aux familles, au niveau de l'association. (page Facebook)	Décembre 2018	En cours
2.3.6	Accompagner la dynamique du comité « Droits et participation des personnes accueillies et des familles »	Décembre 2017	En cours

Axe 3 : Adaptation de nos structures aux besoins de la personne accueillie

- 11 objectifs opérationnels -

3.1 Offrir un espace de vie individuel qui garantisse le respect de l'intimité et la dignité de chaque personne accueillie

N°	Objectif opérationnel	Echéance	Avancement
3.1.1	Communication aux personnels de principes et de règles associatives en matière de respect au quotidien de la vie privée de chaque personne accueillie, de respect de sa dignité, de son intégrité et de son intimité	Décembre 2017	Fait
3.1.2	Inscription au projet d'établissement de ces principes et règles respectueuses de la personne accueillie	Décembre 2017	100% pour les projets mis à jour
3.1.3	Mise en conformité de tout local sanitaire qui ne préserverait pas l'intimité des personnes accueillies	Décembre 2017	Fait
3.1.4	Respect de règles de sécurité dans chaque structure d'hébergement lors de la personnalisation des chambres	Décembre 2017	80%
3.1.5	Mise à disposition d'un espace dédié aux rencontres entre la personne accueillie et sa famille et/ou ses amis, hors appartements éclatés	**	Etat des lieux à faire
3.1.6	Inscription dans tout nouveau projet et dans les réponses aux appels à projets, du choix de l'association de mettre à disposition de chaque personne accueillie un espace de vie individuel intime, confortable, équipé et adapté à sa situation	**	Fait pour les nouveaux projets

(**) au fur et à mesure des restructurations et selon les possibilités

3.2 Offrir des espaces de vie collective qui favorisent les échanges et les relations interpersonnelles

N°	Objectif opérationnel	Echéance	Avancement
3.2.1	Inscription dans tout nouveau projet et dans les réponses aux appels à projets, du choix de l'association de mettre à disposition des personnes accueillies des espaces de rencontre aménagés et chaleureux	**	Fait pour les nouveaux projets
3.2.2	Mise à disposition dans chaque structure d'espaces de rencontre favorisant les échanges et les relations interpersonnelles entre personnes accueillies.	**	Etat des lieux à faire

(**) au fur et à mesure des restructurations et selon les possibilités

3.3 Organiser l'accès de chaque personne accueillie à la vie sociale, culturelle et sportive, qu'offre l'environnement de la structure, quelque soit son lieu d'implantation

N°	Objectif opérationnel	Echéance	Avancement
3.3.1	Nomination d'un référent animation au sein de chaque structure, chargé de collecter les informations et de les diffuser aux personnes accueillies	Décembre 2017	Fait
3.3.2	Mise en place d'une organisation logistique facilitant la participation des personnes accueillies à des activités extérieures à l'établissement	Décembre 2017	Fait
3.3.3	Relations avec les structures d'animation culturelle, sociale et sportive organisées dans le cadre de conventions formalisées	Décembre 2017	50% A vérifier

Axe 4 : Adaptation de notre organisation à l'évolution de l'environnement

- 15 objectifs opérationnels -

4.1 Renforcer les fonctions métiers¹ mobilisées autour de la personne accueillie

N°	Objectif opérationnel	Echéance	Avancement
4.1.1	Identification des fonctions métiers nécessitant d'être renforcées ou développées	Octobre 2012	Fait
4.1.2	Définition pour les professionnels des « fonctions métiers » (fiches de poste) mobilisées dans le cadre de la démarche d'accompagnement	Décembre 2017	95%
4.1.3	Mobilisation d'actions de formation qualifiante en direction des personnels	Novembre 2012	Fait

4.2 Adapter, structurer et optimiser les fonctions supports²

N°	Objectif opérationnel	Echéance	Avancement
4.2.1	Adaptation de l'organisation de la direction générale dans sa fonction d'appui aux établissements et services de l'association	Décembre 2017	20%
4.2.2	Création d'une ressource au niveau de la direction générale en matière de gestion des ressources humaines	Décembre 2017	En cours
4.2.3	Identification des fonctions supports susceptibles d'être mutualisées entre les établissements et services de l'association	Décembre 2017	En cours
4.2.4	Identification des fonctions supports appelant une mutualisation au niveau associatif et un pilotage par la direction générale	Décembre 2018	En cours
4.2.5	Mise en place d'une veille au regard de l'évolution de l'environnement réglementaire et des nouvelles exigences ARS (CPOM et Serafin PH)	Décembre 2018	En cours
4.2.6	Mise en place d'une veille au regard des besoins et des attentes des personnes accueillies	Décembre 2017	50%

¹ Fonction métier : fonction, compétence ou ressource qui concourt directement à l'accompagnement des personnes accueillies

² Fonction support : fonction, compétence ou ressource qui porte appui à l'exercice des fonctions métiers

4.2.7	Structuration et harmonisation de la communication interne et externe	Permanent	100%
4.2.8	Adaptation du système d'information à l'évolution de l'organisation	Décembre 2017	70%

4.3 S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations apportées aux personnes accueillies

N°	Objectif opérationnel	Echéance	Avancement
4.3.1	Mise en place d'une action de formation collective en direction des personnels sur la dynamique de bienveillance	Décembre 2018	75%
4.3.2	Suivi annuel de la mise en œuvre du plan d'actions issu du processus d'évaluation interne	Décembre 2017	Fait
4.3.3	Engagement de la démarche d'évaluation externe	Décembre 2017	Fait
4.3.4	Création d'une ressource au niveau de la direction générale en matière de management de la qualité		100%
4.3.5	Mise en place d'une action de formation collective de l'encadrement sur les principes qui régissent le management de la qualité		100%

Axe 5 : Optimisation de notre gouvernance

- 15 objectifs opérationnels -

5.1 Développer la culture associative

N°	Objectif opérationnel	Echéance	Avancement
5.1.1	Mise en place d'un séminaire annuel regroupant administrateurs et cadres dirigeants	Permanent	100%
5.1.2	Installer le comité de pilotage chargé du suivi de la mise en œuvre du projet du plan d'actions	Décembre 2017	En cours
5.1.3	Intégrer le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle	Permanent	Fait
5.1.4	Communiquer sur les termes et l'ambition du projet associatif auprès des parties prenantes	Permanent	Fait

5.2 Former les dirigeants

N°	Objectif opérationnel	Echéance	Avancement
5.2.1	Mise en place annuelle d'actions de formation dédiées aux administrateurs	Décembre 2017	à organiser
5.2.2	Mobilisation des ressources du plan de formation pour engager dans un parcours de formation qualifiante les cadres dirigeants qui ne satisfont pas encore aux obligations de qualification requises pour diriger un établissement médico-social	Décembre 2017	90%
5.2.3	Inscription des cadres dirigeants dans un processus de formation au management des organisations et des ressources humaines	Permanent	100%
5.2.4	Redéfinir la fonction de l'administrateur délégué	Décembre 2013	Fait

5.3 Poser un regard éthique sur les modalités d'accompagnement individuel et collectif de chaque personne accueillie

N°	Objectif opérationnel	Echéance	Avancement
5.3.1	Installation d'un comité d'éthique	Décembre 2014	Fait
5.3.2	Création d'échanges sur l'éthique vécue au quotidien et la bienveillance (recueil de contributions par le comité éthique).	Décembre 2018	En cours
5.3.3	Elaboration d'une charte d'engagements réciproques de l'association, des professionnels, des personnes accueillies et de leurs familles	Décembre 2018	En cours voir charte nationale

5.4 Adapter la dimension juridique de l'organisation

N°	Objectif opérationnel	Echéance	Avancement
5.4.1	Formalisation des missions dévolues aux administrateurs	Décembre 2013	Fait
5.4.2	Formalisation des missions des administrateurs délégués	Décembre 2013	Fait
5.4.3	Formalisation des fiches de postes cadres dirigeants	Décembre 2017	En cours
5.4.4	Formalisation des délégations et subdélégations	Décembre 2017	En cours
5.4.5	Révision du règlement associatif	Décembre 2017	En cours
5.4.6	Adaptation des statuts de l'association à l'évolution de la réglementation et de l'environnement	Décembre 2014	Fait
5.4.6	Formalisation de coopérations avec d'autres acteurs médico-sociaux	Permanent	2 conventions